

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALACHES

MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

AVIS PUBLIC

Aux personnes et organismes intéressés,

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Le règlement numéro 540 relatif à l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet, d'une résidence isolée va être adopté lors de la prochaine séance du conseil, le 6 juillet 2026.

Ce règlement a pour but d'autoriser l'installation de système tertiaire de traitement des eaux usées des résidences isolées, sur le territoire de la municipalité.

2. Une copie du règlement numéro 540 est disponible pour consultation au bureau municipal, 120, rue des Églises, KINNEAR'S MILLS (Québec) G0N 1K0, du lundi au mercredi, de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00.

Donné à Kinnear's Mills, ce 2 juin 2026



Alexandra Gosselin

Directrice générale, greffière-trésorière